

3028
18 9 58

Département
de la Charente-Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 26 Aout 1958

Paiement de droits
d'enregistrement

58096

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session
ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud
Gaussel, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Cam-
blong, Etcheber, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

Par lettre en date du 17 Juillet, M. le Receveur Central de l'Enre-
gistrement de Royan a signalé que la ville était redevable de frais avan-
cés dans deux expropriations

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. le Receveur de l'Enregistrement du 17 Juillet 1958
Vu l'avis de la commission des Finances

décide

de mandater au service de l'Enregistrement :

- une somme de 2.350 frs pour frais avancés dans l'affaire d'expropria-
tion engagée par la ville pour l'agrandissement du Collège de Royan
- une somme de 1.024 frs pour frais d'expropriation avancés dans l'affaire
Destour et Consorts.

Ces sommes seront mandatées sur le crédit ouvert pour " dépenses
imprévues" chapitre XXVI du budget.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr Le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT - S/MER, le 13 SEPT 1958

Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-Préfet
Le Sous-Préfet de Saintes :



[Signature]

[Handwritten signature]